

M. Edouard Dupire, architecte, nous prie de publier la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,  
Veuillez avoir l'obligeance d'insérer dans votre plus prochain numéro la rectification d'une erreur, faite par M. Godey, laquelle est ainsi conçue :

« Je n'avais pas, peu d'abord, devoir répondre à ces éphémères hasards, parce qu'elles touchent à des tiers, dont l'un a même quitté ce monde prématurément, etc., etc. »

Mon cher confrère prétend, à propos des écoles de Trichon, que, pour son malheur et contre son gré, il dut suivre une architecture qu'il reconnaît défectueuse.

En cherchant à se défendre contre M. Létocart, M. Godey a, peu adroitement, mis en cause une personne qui, dans sa carrière d'artiste, était bien jugée.

Il eût été à souhaiter que M. Godey eût copié, sans aucun changement, le projet dont feu M. Th. Lepers fut l'auteur; alors peut-être il eût reçu des félicitations.

Quand M. Lepers fut appelé à diriger les travaux de la ville, il eut le bon esprit, lorsqu'il s'agissait soit de changer ou de compléter des travaux entrepris par ses prédécesseurs, de ne point dénaturer le genre d'architecture qu'ils avaient choisi.

J'espère qu'à l'avenir M. Godey ne cherchera plus à sacrifier pour sa défense la réputation d'une personne que mes devoirs me commandent de défendre.

Agrez, Monsieur le rédacteur, mes sincères salutations,

Ed. DUPIRE,  
Architecte.

Roubaix, 27 décembre 1867.

VILLE DE ROUBAIX. — GRANDS TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE. — JURY D'EXPROPRIATION. — DÉCISIONS.

Rue au Sud de l'Abattoir.

Louis Destombes; offre : 3,800 fr.; demande : 20,837 fr.; allocation : 14,500 francs.

(Au delà de 380 m. 20 fr. le mètre).

Boute; offre : 3,943 fr.; demande : 12,920 fr.; allocation : 8,000 fr.

Occupés : Léopold Vandenbergh; offre : 50 fr.; demande : 6,800 fr.; allocation : 3,000 fr.

Boulevard de ceinture.

Serouille-Segard; offre : 7,860 fr.; demande : 21,725 fr.; allocation : 13,800 francs.

Occupés : Leconte; offre : 20 fr.; demande : 600 fr.; allocation : 200 fr.

— Boutry; offre : 20 fr.; demande : 600 fr.; allocation : 200 fr.

— Delattre-Billy; offre : 20 fr.; demande : 2,600 fr.; allocation : 800 fr.

L'article 6 de la loi des finances de 1845 donne aux propriétaires qui ont plus de trois fermiers, dans une même commune, l'autorisation de réclamer la concession d'un rôle auxiliaire indiquant la part de contribution de chaque fermier.

Les propriétaires qui voudront profiter de ces dispositions devront faire leur demande avant le 8 janvier, et adresser à la direction des contributions directes, soit directement soit par l'intermédiaire du maire ou du percepteur, une déclaration conforme au modèle affiché à chaque mairie. Il ne sera donné aucune suite aux demandes qui arriveraient à la Direction après cette demande.

Les déclarations faites en 1867 et dans les années antérieures, à raison d'obtenir la concession d'un rôle auxiliaire, pourront servir pour l'année 1868, s'il n'est survenu aucun changement dans le personnel des fermiers ou dans la quotité des biens tenus à ferme. Dans le cas contraire, les anciennes déclarations devront être remplacées par de nouvelles. Les propriétaires sont invités d'une manière expresse à se conformer ponctuellement à cette recommandation.

Un propriétaire peut-il être condamné à des dommages-intérêts pour le préjudice causé aux propriétés riveraines par les lapins sortis de ses bois, par le seul motif qu'il existerait dans ces bois de nombreux terriers, des coulees des sentiers d'assommoir, alors qu'il est d'ailleurs reconnu que le propriétaire loin de favoriser la multiplication de ces animaux, en a au contraire détruit chaque année un grand nombre, et donné aux propriétaires riverains la permission, dont ils n'ont pas usé, de les détruire eux-mêmes ?

La cour de cassation, dans son audience du 16 décembre, s'est prononcée dans le sens de la négative.

Il y a quelques jours, un voyage d'essai a eu lieu sur la première section achevée du réseau d'Ostende à Armentières. Cette première section, qui va d'Ostende à Tournai, a une étendue de 23 kilomètres environ.

Plusieurs membres du conseil d'administration, l'ingénieur en chef de la Compagnie, M. Marchal, ainsi que des employés supérieurs de la Société générale d'exploitation, avaient pris place dans les voitures qui composaient le train.

Tous ont pu se convaincre de l'excellent état de la ligne construite par MM. Williams frères, entrepreneurs généraux.

L'inauguration officielle doit se faire prochainement. On compte que la section pourra être livrée à l'exploitation dans les premiers jours de janvier.

On se rappelle qu'à l'occasion de l'Exposition universelle, la Compagnie du chemin de fer du Nord avait établi des billets d'aller et retour pour Paris, valables pendant 4 jours, et offrant une réduction de 25 0/0. — Ainsi un billet première classe de Lille à Paris et retour ne coûtait que 42 fr. au lieu de 56.

Nous croyons être utile au public en le prévenant que cette facilité n'a pas été retirée, et que depuis la clôture de l'Exposition les gares continuant à délivrer des billets d'aller et retour pour Paris jouissant de la même réduction de prix et de la même durée.

Des changements seront apportés dans la marche des trains du Chemin de fer du Nord, à partir du 1er janvier; nous les indiquerons dans notre prochain numéro.

Nous croyons utile de donner ces quelques renseignements pour l'expédition par la poste des cartes de visites : Les cartes peuvent être imprimées ou manuscrites; mais elle ne doivent contenir d'autres indications que le nom, la qualité et la résidence de l'expéditeur.

Les cartes doivent être déposées au guichet du bureau de poste et non jetées à la boîte.

FRANCHISSEMENT. — Pour toute la France : Cartes sous bandes : 5 centimes par cinq grammes;

Sous enveloppes ouvertes : de Roubaix pour Roubaix et pour les communes dépendant de Roubaix : 5 cent. — De Roubaix pour toute la France : 10 cent.

On a droit à deux cartes sous la même enveloppe.

Les cartes adressées à l'étranger doivent être sous bandes.

FRANCHISSEMENT : Belgique : 5 cent.; Angleterre : 8 cent.

La Société chorale de Roubaix, donnera une soirée bachique à ses membres honoraires, lundi prochain 30 décembre, dans le salon de l'hôtel des Pompiers.

Une liste de souscription sera déposée au contrôle pour les personnes qui désireraient faire partie de la société.

MM. les membres honoraires qui n'auraient pas reçu d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une fille de 20 ans, en service dans une maison de la rue de Sébastopol, vient d'être mise en arrestation. Accusée clandestinement, il y a quelques jours, elle est accusée d'avoir donné la mort à son enfant.

La justice a fait une descente sur les lieux : une enquête est commencée.

Notre ville, dit le Journal du Cateau, paraît conserver une situation sinon prospère, du moins assez active pour permettre encore à nos fabricants d'occuper un grand nombre d'ouvriers, qui sans cela devraient pour vivre, recourir à la charité publique qui ne manque pas dans ce moment d'avoir d'autres misères à soulager.

Pendant qu'à Fourmies on continue à ne travailler que du jour au jour, c'est-à-dire sept heures à peine, au Cateau les journées ne sont pas diminuées et les ouvriers employés à l'intérieur des manufactures, reçoivent leur salaire ordinaire.

VILLE DE ROUBAIX

### COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 30 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

DU VIN (Suite).

Vins mousseux : vins de Champagne. Imitation des vins de Champagne. Composition générale des moûts de raisin. Composition générale des vins. Coloration des vins. Vins de couleur ou vins teinturiers. Pâtage des vins; leur parfum ou bouquet. Principales falsifications des vins. Vins fabriqués sans raisins. Imitation des vins liquoreux d'Alicante, de Malaga, de Grenache, de Rivesaltes et de Madère. Recettes : 1° Adoucir un vin vert; 2° Arrêter la pousse du vin; 3° Faire le vin muscat de Frontignan.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. LOUIS-JOSEPH WATTINNE-BOSSUT, négociant, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 30 décembre, à 10 heures, dans l'église Saint-Martin.

Réunion, rue du Château.

### FAITS DIVERS

— Une personne dont les prédictions sur le temps ne nous ont point trompés jusqu'à présent et qui chaque année nous fait part de ses pronostics très judicieux nous écrit ce qui suit au sujet de l'année 1868, et nous engageons nos lecteurs à méditer ces indications précieuses, car, pour notre compte, nous y avons la plus grande confiance.

Nous aurons un hiver rude et rigoureux jusqu'à la fin de janvier.

Au mois de février le temps sera moins froid, car nous entrerons sous la planète de Jupiter.

L'année 1868 sera assez humide, plus sèche qu'humide.

Le vent du Nord dominera. Quelques graves vents du Nord amèneront de la pluie; mais elle ne sera pas de longue durée.

Beaucoup de tonnerre et d'orages pendant l'été.

La terre reprend sa chaleur normale que l'année 1867 avait su s'abaisser notablement.

Il y aura des pays où les récoltes seront exceptionnellement abondantes en France; les fruits et le blé donneront de belles récoltes.

Mais en général les vignes donneront peu, les fourrages seront moins abondants que les deux dernières années, et il faudra quatre ou cinq ans pour que l'abondance des fourrages se reproduise de nouveau.

Il y aura de nombreux météores dans le ciel, quelques tremblements de terre et point d'inondations, à moins qu'elle ne soient causées par la fonte des neiges.

(Journal d'Annonay)

L'enquête se poursuit à Londres sur l'explosion de Clerkenwell. Allen l'un des accusés, a signé, dit on, une confession complète. L'International croit être en mesure d'affirmer que ses révélations compromettent fortement plusieurs chefs français. Le but des conspirateurs aurait été non pas de faciliter la fuite du colonel Burke et de son camarade Casey, mais bien au contraire de faire disparaître les deux chefs afin de les empêcher de divulguer les intrigues du parti féni.

On nous assure que, d'après les révélations d'Allen, la police est maintenant sur les traces du quatrième complice, de celui qui a mis le feu au baril placé près du mur de la maison de détention de Clerkenwell.

Les rumeurs les plus contradictoires ont circulé, à Londres, depuis mercredi soir, touchant l'arrestation du quatrième coupable. Un homme a été appréhendé par la police, dans la soirée, et confronté à onze heures avec les personnes qui ont vu mettre le feu au baril, à la station de police de Bowstreet. Sauf une, toutes les autres ne l'ont pas reconnu.

Cet homme a déclaré se nommer George Smith, exerçant la profession de cordonnier dans Dudleystreet, St-Gills's. Irlandais lui-même de naissance, il vit au milieu de ses compatriotes, car on sait que Dudleystreet est principalement habitée par la population irlandaise.

Samedi, la police, après l'avoir encore confronté avec plusieurs témoins, l'avait relâché; mais il fut arrêté de nouveau, et remis définitivement en liberté dans l'après-midi.

On croit que la femme Ann Justice, suivant l'exemple de son compagnon de captivité Allen, va, à son tour, faire à la police une confession entière sur les raisons qui ont amené l'explosion de Clerkenwell.

Quant au troisième prisonnier, Timonday Desmond, il est impossible de lui faire dire une seule parole, et toute la journée il reste dans la cellule où il a été renfermé sans proférer un son, en proie à un abattement complet.

Des ordres ont été envoyés hier par le ministère de la marine aux autorités de Portsmouth afin de surveiller les côtes, un navire suspect ayant été vu à quelque distance.

Trois bâtiments ont immédiatement pris la mer et croisent dans les eaux du littoral.

— On écrit de Liège :

« On est enfin arrivé, après neuf mois de longs et laborieux travaux, au fond du puits de la houillère du Bon-Buveur. On a retrouvé, dans les galeries de l'étalage de 330 mètres, les corps de onze malheureux ouvriers qui ont péri au commencement de mars dernier.

« Ils ont été retirés hier et enterrés le soir dans le cimetière de Jemappes.

« Les cadavres étaient presque aussi intacts que les sept premiers qui ont été extraits des travaux.

« Il reste encore trois corps à retrouver pour compléter le nombre des vingt et un malheureuses victimes de ce funeste événement.

— Nous trouvons dans le Mémorial d'Aix, quelques détails sur l'attitude des condamnés de la bande italienne.

Coda regrette beaucoup sa condamnation, à cause de sa mère, qui est très âgée. Il a reproché à Quaranta de l'avoir fait revenir en France, au lieu de le laisser passer en Amérique où ils avaient le projet de se rendre tous les deux. Coda assure que l'un des malfaiteurs, Boretta dit Posapini, devait être en Espagne. Lorsque les condamnés ont été mis au cachot, un gardien visitait celui de Quaranta. « Ne craignez rien, lui a-t-il dit, le venez pas me suicider. » Il a ajouté ensuite : « C'est étonnant, j'ai perdu un doigt à Solferino; je perdrai ma tête en France. »

M. le docteur Catellan, qui a visité Viardi, a fait connaître que son état n'avait rien d'inquietant. Ainsi tombent les bruits qu'on avait fait courir de sa translation à l'hôpital et même de sa mort.

Les condamnés revenus maintenant de leur violente émotion, sont très calmes et racontent eux-mêmes les détails de leurs crimes avec un cynisme qui dénote chez eux les natures les plus perverses. Maltre dit avoir mis son espoir en Dieu et semble croire à la commutation de sa peine. Coda dit avec amertume que, s'il avait suivi les conseils de ses parents,

il n'aurait pas été conduit de chute en chute jusqu'au pied de l'échafaud.

Mgr l'Archevêque d'Aix a fait sa visite aux condamnés.

— On écrit de Pergame au Journal la Lombardie, de Milan : « Antonio Manenti, ex-gendarme, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans dans le faubourg de Rocca-Leone. Après une vie de privations et de misère il était arivé à posséder une fortune au delà d'un million. Dans son testament il a laissé quelques legs de peu d'importance, après avoir institué son héritier universel l'hôpital de Pergame. Dans la caisse qui renfermait ses nombreux titres de rente et de plusieurs institutions de crédit, on a trouvé un sac contenant 3,000 pièces de 20 fr.

Manenti n'a rien laissé ni à son neveu, qui est dans la misère, ni à son frère, un pauvre octogénaire, qui vit encore en donnant des leçons de langue.

— On lit dans la Nouvelle Presse Libre, de Vienne : « Le comité d'artillerie a fait hier, en présence des archiducs Guillaume et Regnier, ainsi que du ministre de la guerre et d'un grand nombre d'officiers, des essais de tir au canon appelé mitrailleuse, inventé par MM. Montigny et Cristoph, de Bruxelles. Cette pièce se compose de 31 canons en acier de 5 3/4 lignes de calibre, disposés dans un tube commun. Ce tube s'ouvre en arrière et reçoit 34 cartouches qui, au moyen d'un mécanisme, entrent dans le tuyau. Les 31 coups sont tirés successivement et toute l'opération ne prend que 30 à 40 secondes. Les essais n'ont pas bien réussi : beaucoup de coups ont raté et un très petit nombre a porté juste. La mitrailleuse paraît de beaucoup inférieure au canon du système Gatling. Ce dernier tire de 100 à 120 coups à la minute, tandis que la mitrailleuse n'en tire que 60 à 70. MM. Gatling ont, du reste, perfectionné leur canon et ils doivent soumettre sous peu, à notre Gouvernement un canon revolver à 6 bouches qui permettrait de tirer 300 coups à la minute.

— On lit dans une correspondance de Prusse publiée par l'Echo du Parlement Belge : « Au château royal de Berlin, il y a 40,000 bougies qu'on allume avec une seule allumette. Voici comment : Toutes les mèches des bougies sont reliées entre elles par un fil enduit de poudre-coton. On met le feu au bout de la ficelle et le palais s'illumine jusqu'à l'extrémité du sept centième appartement.

Ce procédé, si simple qu'on s'étonne de ne pas le voir employer plus généralement, est également usité en Russie, principalement pour l'illumination des églises.

### BIBLIOGRAPHIE.

Parmi les nombreuses publications de la librairie Mame (de Tours) qui sont destinées à la jeunesse, nous avons remarqué cinq nouveautés toutes également recommandables par la variété de leurs titres, les sujets attrayants et instructifs qu'ils traitent, l'élégance de leur exécution typographique rehaussée de nombreuses illustrations, enfin l'incroyable modicité de leur prix. C'est donc avec toute confiance et un empressement motivé que nous les signalons aux familles qui éprouvent une hésitation fort naturelle et une sage défiance dans le choix des ouvrages à donner aux jeunes gens. Nous indiquons ci-après ces nouvelles publications.

Visites au jardin zoologique d'acclimation, par MAURICE BARR, illustrations par FREEMAN et YAN D'ARGENT. — 1 volume grand in 8°, riche cartonnage en toile, dorure sur tranches : 5 francs.

Le jardin d'acclimation, auquel le bois de Boulogne a donné asile, est aujourd'hui un des grands attraits de la capitale. Les animaux les plus curieux à observer, ceux qui viennent des points les plus éloignés du globe, font étonnés de se voir réunis, trouvent d'ailleurs dans l'intelligence hospitalière qu'ils reçoivent des soins appropriés à leurs habitudes de vie. C'est une pensée élevée que celles qui a eu pour objet de multiplier dans notre pays les espèces exotiques qui par leur utilité ou leur agrément, méritaient la naturalisation. Grâce aux descriptions de M. Maurice Barr, et au crayon des artistes qui les accompagnent et les complètent, les visiteurs pourront se dire qu'ils ont vu des échantillons vivants de toutes les parties de la terre; ils auront fait un tour du monde en miniature.

Aventures merveilleuses de Bluettes et de Coquelicot, conte instructif pour les enfants, par MAURICE BARR; illustration par BERTAL. — 1 volume grand in-8°, riche cartonnage en toile, dorure sur tranches : 5 francs.

Deux charmantes fleurs de champs Bluettes et Coquelicot, se lassant de vivre obscurément dans un immense champ de blé, qui les étouffe et les empêche d'être vues pendant qu'ils se lamentent sur leur humble destinée, une femme remarquablement belle, et vêtue d'une draperie d'aphane, s'avance vers eux. — De quoi vous plaignez-vous ? leur dit-elle; que vous manque-t-il ? — La liberté, répondent nos deux campagnards. — Vous l'avez répondez la fée Prévoyante; et elle leur remet une branche de tilleul qui les rendra invisibles et les guidera partout où ils voudront aller. Inutile d'ajouter qu'après avoir parcouru le monde sous la forme de deux enfants qui satisfont tous leurs caprices, et après avoir erré de déception en déception, ils sollicitent la fée de les rétablir dans leur condition première et de leur pardonner le mouvement ambitieux qui les a poussés hors de leur sphère.

Cette gracieuse fantaisie renferme un bon moral et les enfants feront leur profit.

GEOLOGIE CONTEMPORAINE, histoire des phénomènes actuels du globe appliquée à l'interprétation des phénomènes anciens, par M. l'abbé CHEVALIER, secrétaire de la Société archéologique de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, etc. — 1 volume in-8° illustré, prix broché : 2 fr. 50.

Depuis les temps les plus reculés, qu'à nos jours, l'origine du monde a toujours vivement préoccupé les hommes; une ardente curiosité a constamment voulu soulever le voile mystérieux dont la nature s'est enveloppée, et en pénétrer les causes. Mille systèmes plus ou moins étrangers ont été produits, sans tenir compte de l'observation des faits. Une analyse rapide des principales théories précède celle que l'auteur a développée dans son livre. L'illustration vient puissamment en aide aux démonstrations que renferme cet intéressant volume.

LA SCIENCE ET LES SAVANTS AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE, tableau historique, par P.-A. CAR, membre associé de l'Académie impériale de médecine, lauréat de l'Académie des sciences, etc. — 1 volume in-8° illustré, prix, broché : 2 fr. 50.

Ce livre est proprement un récit dans lequel l'auteur a cherché à établir le point de développement où étaient parvenues les sciences naturelles et les sciences physiques, à la fin du moyen âge, et à constater les nouveaux éléments du xvi<sup>e</sup> siècle est venu leur apporter. La biographie scientifique anime le tableau, en insistant sur la vie des hommes qui ont accru les richesses intellectuelles de cette époque, et ouvert les voies scientifiques. Les jeunes lecteurs ne peuvent que tirer du fruit de cet ouvrage, qui a exigé de longues et intéressantes recherches.

SERVEITEURS ET COMMERCEUX DE L'HOMME, par M. SAINT-GERMAIN LEDUC. — volume in 8° illustré; prix, broché : 2 fr. 50.

Cet ouvrage, ainsi que son titre le fait comprendre, embrasse tout l'ensemble des animaux dont l'homme tire parti, à quel que degré d'utilité que ce soit. Il pourra être d'un grand secours aux jeunes gens, qui, déjà doués d'une solide instruction, d'un savoir étendu et varié, dirigent leurs études vers l'agriculture, la première des industries. Les notions qu'il renferme sont égayées par des fréquentes anecdotes sur les mœurs de ces animaux, et le livre se termine par un chapitre fort intéressant sur leur domestication. L'illustration devient le complément nécessaire d'un travail de ce genre; les éditeurs l'ont compris et ont semé le volume d'un grand nombre de dessins très-soignés et fort bien rendus par la gravure.

(Ces ouvrages se trouvent chez les Libraires du département.)

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

25 décembre. — Léonie-Marie, fille légitime de François Houziaux et de Jeanne Vlamincq.

Ernest-Fidèle, fils légitime de Jules Leplat et de Clémence Cattoire.

Éléonore, fille légitime de Jean Duquenne et de Fideline Dujardin.

Gustave, fils légitime de Charles Luckx et de Rosalie De Smedt.

Henri, fils légitime d'Eugène Vollekint et de Sophie Vandenabeele.

Jules-Joseph, fils naturel de Joséphine Petit.

Emile-Joseph, fils légitime de Pierre Cormorant et de Julie Dufiermont.

Charles-Louis, fils légitime de Pierre Delcenserie et de Rosalie Vandenbossche.

Celine Noëlle, fille légitime de Philippe Bernard et de Sidonie Deschamps.

26 décembre. — Adèle, fille légitime de Theodor Clarisse et de Fideline Martier.

Mathilde-Charlotte, fille légitime de Henri Francq et de Charlotte Piat.

Antoinette-Hortense, fille naturelle de Virginie Salengre.

Eugénie-Martine, fille légitime d'Adolphe Marin et d'Eugénie Detaoernier.

Mathilde Marie, fille légitime de Servois Dekien et de Pauline Plamont.

Noël, fils légitime de Nicolas Antoine et de Joséphine Syndic.

Jules Joseph, fils légitime de Jules Scarcieriau et de Stéphanie Demarez.

27 décembre. — Juliette, fille légitime de Louis Delahousse et de Augustine Delcroix.

Jules, fils légitime de Edouard George et de Virginie Baert.

Zelia-Clémence, fille légitime de Louis Turpin et de Clémence Lesaffre.

DÉCÈS.

24 décembre. — Angèle-Joséphine Baes, 6 mois, rue de la Paroche.

Julienne Deltour, 1 an, Tilleul.

Marie-Philomène Haquette, 28 ans, bouvineuse, Epeule.

Louise-Marie Baussart, 2 jours, rue Ste-Elisabeth.

25 décembre. — Arthur-Julien Biacq, 2 mois, rue Traversière.

26 décembre. — Justine Mortinghem, 52 ans, journalière, rue du Fort.

Zoé Marguerite Duyck, 6 mois, Nouveau-Monde.

Clémence Lesage, 2 mois, Basse-Masure.

Angélique Seloise, 3 mois, Epeule.

Marie-Elise David, 68 ans, ménagère, rue du Bois.

Celina Spebrauk, 11 jours, Epeule.

27 décembre. — Antonia Engels, 44 ans, ménagère, rue de Mouyeaux.

J.-B. Ducroquet, 20 ans, tissier, Pile.

Henriette-Pacifique Gambier, 42 ans, ménagère, Epeule.

Henri Henblacq, 1 jour, Pile.